



Changement de nom sur contrat de location

Par **PENNETIER**, le **29/12/2009** à **10:14**

Bonjour,

Il y a près d'un an, ma fille a pris un appartement en location avec son petit copain. Le contrat était à leurs deux noms.

Nous nous sommes portés garants pour la location.

Depuis, le petit copain est parti. Notre fils s'est mis en co-location avec notre fille.

Nous avons contacté l'agence immobilière pour changer les noms sur le contrat. C'est à dire enlever le nom du petit copain et le remplacer par celui de notre fils.

L'agence nous impose de revoir tout le contrat. Je crains qu'il n'en profite pour changer le prix du loyer.

Est-on obligé de revoir tout le contrat ou un avenant est-il suffisant ?

Sachant que nous restons toujours garants aux yeux de l'agence.

merci d'avance pour votre aide.

Cordialement

JJ Pennetier